

## LE PREMIER EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, la royauté française n'eut pas de politique d'outre-mer, elle avait suffisamment à faire pour consolider son pouvoir sans cesse battu en brèche dans un pays déjà ingouvernable, dont les fils s'entre-tuaient sous prétexte de religion. Il n'y eut donc pas d'armée coloniale, mais des forces de "milice" qui créèrent, malgré tout, des traditions parfois encore en honneur de nos jours.

Le cardinal de Richelieu eut des visées politiques ambitieuses à propos d'un empire colonial. Il aurait eu besoin, pour mener à bien ses projets un peu chimériques, d'une flotte, de troupes spécialisées, mais les intrigues qui menaçaient l'unité du royaume, l'état pour le moins maladif des finances ne permettaient pas d'envisager un programme d'outre-mer de quelque ampleur. Il institua un système de colonisation par grandes compagnies commerciales interposées. Ces compagnies eurent toute liberté pour lever et entretenir des troupes afin de défendre leurs vaisseaux, leurs comptoirs, leurs affaires, et elles allèrent s'ajouter aux milices locales entretenues par les colons. Le système reposait évidemment sur la liberté des mers et sur la confiance : face à certaines carences, le gouvernement royal fut bien forcé d'en revenir à l'administration directe et d'envoyer des contingents prélevés sur la métropole.

En montant sur le trône, Louis XIII n'avait hérité que d'établissements coloniaux peu étendus, mis à part l'Amérique de Champlain. Le reste ne valait pas encore grand-chose : Antilles en proie aux flibustiers, Sénégal aux mains d'une compagnie normande, minces territoires dans l'océan Indien. L'idée du cardinal fut de peupler le Canada. Pour cela, il créa une marine nationale et comme il fallait des capitaux pour l'entretenir, il fonda des "compagnies à charte" qui se répartirent les Antilles, l'Acadie, la côte occidentale d'Afrique. La création la plus importante fut celle de la "Compagnie française des Indes orientales".

Richelieu a donc ainsi jeté les bases du premier empire colonial français. Il manqua une économie solide, une opinion publique favorable, une paix continentale en Europe durable. Les soldats abandonnés s'installèrent dans ces pays qu'ils avaient découverts et pacifiés et y firent souche : la Nouvelle-France continua.

En 1661, Colbert reprit le flambeau, se découvrit une vocation d'empire, reçut la charge, en 1669, de secrétaire d'Etat à la Marine, aux Colonies et au Commerce : vaste programme. Il la conserva jusqu'à sa mort en 1688. Dans le domaine colonial, le règne de Louis XIV revêtit donc un caractère d'unité. Colbert poursuivit le projet d'acquérir des territoires riches en matières premières et de les peupler. Il reprit le procédé des grandes compagnies, créa, pour l'Atlantique, celle des Indes occidentales : le succès ne répondit pas à ses efforts. Colbert plaça le Canada sous administration directe, car les Iroquois commençaient à bouger sérieusement. Il y nomma un gouverneur en 1663, y envoya 800 hommes du régiment de Carignan-Salières qui mirent les Iroquois à la raison. Quelques-uns de ces soldats s'installèrent dans le pays en tant que colons et épousèrent des "filles" dont la métropole se débarrassait. La colonie passa de 2.500 à 10.000 âmes, avec l'appoint des familles qui émigraient de l'ouest de la France.

L'aventure continuait. Louis Joliet, le Révérend Père Marquette, Cavalier de La Salle, se lancent à leur tour dans le grand inconnu. Cavalier, anobli par le roi, prend possession, en 1683, des terres du bassin de l'Ohio et du Mississippi auxquelles il donne le nom de "Louisiane". Puis il passe dans l'Illinois. La fin de cette expédition est sinistre : il est assassiné par ses compagnons... Terre-Neuve est reconnue possession française et, en 1687, un gouverneur administre 650 pêcheurs français.

Au Canada, la guerre contre les Anglais débute dès 1684, elle durera trente ans jusqu'en 1713 Sans renforts, les soldats de France, milices et régiments, conservent cependant l'initiative, Montréal est assiégé, mais les Anglais échouent devant Québec. Si le gouvernement de Paris faisait un petit effort, ils seraient chassés, mais Paris laisse échapper l'occasion. Le héros de cette belle défense est le chevalier d'Iberville qui s'empare du fort Nelson en 1697 et lui donne le nom de fort Bourbon, et qui tient, jusqu'à la fin, toute la baie d'Hudson. En 1701, le Canada est intact malgré les guerres qui durent depuis dix-sept ans. Mais les Anglais sont bien décidés à nous chasser d'Amérique, ils attaquent l'Acadie qui tiendra tête pendant six ans.

En 1710, un millier d'habitants rouges ont raison des 300 défenseurs de Port-Royal, qui devient Annapolis et la colonie prend le nom de "Nouvelle-Ecosse". Puis 6.000 Anglais remontent le Saint-Laurent tandis que 4.000 autres suivent la vallée de l'Hudson. Ils sont trop. En 1713, la France signe le traité d'Utrecht et cède la baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie à ses ennemis. Le régiment de Carignan-Salières a rembarqué. Aux Antilles règne la plus grande confusion. Le traité de Ryswick reconnaît son intégrité après des faits de guerre inouïs. A Saint-Domingue et à la Guadeloupe, les Anglais sont rejetés à la mer. En dépit de l'indifférence de la France, les Antilles survivent aux guerres de Louis XIV. Plus de 50.000 Blancs et quelque 200.000 Noirs peuplent l'archipel. En 1678, la Guyane est devenue territoire de la couronne.

Par ailleurs, la présence française s'affirme en Afrique où l'amiral d'Estrées a enlevé aux Hollandais Gorée et Rufisque, des comptoirs s'installent au Sénégal et en Gambie. De cette époque -1680- datent les

premiers voyages français vers l'intérieur des terres. Médine est atteint en 1690. Si André Brûe, représentant de la Compagnie du Cap-Vert, obtenait les moyens qu'il demande, il pourrait aller jusqu'à Tombouctou et donner toute cette partie de l'Afrique à la France. A la mort de Louis XIV, la ville de Saint-Louis-du-Sénégal compte 1.000 habitants de race blanche, possède une garnison locale au sein de laquelle commencent à servir des Noirs, et la communauté française et africaine naît sous l'habit militaire. Dans l'océan Indien, où une compagnie hollandaise dispose de forces énormes (15.000 hommes de troupe, 80.000 agents ou marins) et distribue à ses actionnaires des dividendes de 50 %, où une compagnie anglaise occupe Bourbon, Madras, la côte du Bengale (elle deviendra en 1771 la fameuse "Compagnie des Indes") et a la même richesse (100 % de dividendes), la France n'offre que des entreprises individuelles isolées. Louis XIV a bien racheté la grande île de Madagascar qui est devenue l'île Dauphine, mais elle sera perdue en 1686.

Malgré ses échecs, la France s'installe aux Indes sur la pointe des pieds. A Pondichéry elle place un contingent de soldats d'origine hindoue, les Cipayes, qui ne seront dissouts qu'après la guerre de 1939-1945, lorsque l'Inde nous évacue définitivement. De hardis Malouins ont occupé l'île Maurice qui devient l'Isle-de-France. En 1709, les comptoirs français de Moka expédient vers Paris leurs premiers cafés.

En mourant, Louis XIV n'avait laissé que des dettes : environ 3 milliards. Comme il fallait combler le déficit et remplir de nouveau les caisses, le régent fit appel à un gros financier qui avait nom Law. Et celui-ci essaya de gager son crédit sur les colonies. C'est alors que tout s'effondra. Le domaine colonial du premier empire français comprenait :

- Les colonies de la couronne (Canada, Antilles, Guyane, Madagascar).
- Le domaine des compagnies (Sénégal et comptoirs de l'Inde).

La guerre s'installa au Canada et la France dut envoyer des troupes, mais la situation devint vite critique. Une longue période de paix (1713 à 1740) avait peuplé le pays. En 1740, il y avait 65.000 habitants, mais 250.000 Anglais se trouvaient en Amérique et ils avaient les dents longues. En 1752, Duquesne, qui avait succédé au poste de gouverneur à La Galissonnière, éleva aux sources de l'Ohio le fort qui porta son nom. Les treize colonies britanniques ouvrirent les hostilités. Quatre expéditions visèrent simultanément Fort-Duquesne, Fort-Niagara, Montréal et l'Acadie. Louis XV envoya 3.000 hommes, ce qui porta l'effectif des troupes françaises à 4.000 réguliers et 2.000 auxiliaires qui tinrent tête à 22.000 Anglais. En 1756, le roi donna le commandement de ces troupes au marquis de Montcalm qui, avec ces faibles moyens, s'empara de Fort-Oswego en 1756, de Fort-William-Henry en 1758, faisant 3.000 prisonniers. Mais la marine britannique ne laissait passer aucun renfort. En 1758, les Anglais alignaient 22.000 soldats et 28.000 miliciens qui visaient Louisbourg, les sources de l'Ohio, Québec et Montréal.

Louisbourg succomba après deux mois de siège. Fort-Duquesne résista cinq semaines, puis devint Pittsburgh. Montcalm contre-attaqua avec toutes ses forces et remporta la victoire du Fort-Carillon en juillet 1758, mais le Canada était désormais coupé de la Louisiane. En 1759, il ne restait à Montcalm que 3.000 hommes armés. Il mobilisa tous les colons, tous ceux qui étaient en état de se défendre, et obtint 15.000 miliciens. Les Anglais ripostèrent en attaquant avec 50.000 hommes par le Saint-Laurent tandis qu'une de leurs escadres, transportant 12.000 soldats, remontait jusqu'à Québec qui défia toutes les entreprises. Dans la nuit du 12 au 13 septembre, l'inattendu se produisit, un hasard livra à l'ennemi l'une des positions clés du camp retranché dans lequel il s'engouffra. Montcalm encore une fois contre-attaqua à l'aube du 13, mais fut mortellement blessé. L'âme de la défense disparaissait en pleine gloire. La garnison de Québec capitula le 18. Malgré une victoire remportée par le Duc de Lévis, successeur de Montcalm qui gagna la bataille de Ste-Foy le 28 avril 1760 (dernière victoire française en Amérique), le 8 septembre 1760, soit un an après la perte de Québec, le Marquis de Vaudreuil capitula et Montréal tombe à son tour. Le Canada était anglais; il l'est toujours mais les Canadiens français sont les héritiers des principes de la vieille France.

Seule, la Louisiane restait française. Elle avait été sauvegardée aussi bien par le marquis de Vaudreuil dès 1742 que par le gouverneur de Kerzélec plus tard. La Cour de Versailles s'était complètement désintéressée de ces "quelques arpents de neige" qu'était, à ses yeux, le Canada.

## **LE DEUXIEME EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS**

La population de la métropole, elle non plus, ne ressentît pas la perte de cet empire si lointain où ne se rendaient que des "aventuriers". Il faisait meilleur vivre chez soi dans le doux pays de France. La guerre de Sept Ans avait décidé de l'avenir de l'Angleterre qui, désormais, avait les mains libres et ne trouvait plus d'adversaire à sa taille.

Il restait de la France d'outre-mer, au lendemain du traité de Paris, 36.000 km<sup>2</sup> et 412.000 habitants à Terre-Neuve, Gorée, quelques Antilles, quelques comptoirs de l'Inde. Choiseul résolut de "refaire" une marine et une armée coloniale. Miracle ! Le public souscrivit en masse aux emprunts maritimes. En 1769 fut créé le Corps royal de l'infanterie et de l'artillerie de marine. Le gouvernement direct s'installa dans tous les territoires. En 1776, l'Île-de-France compta 3.400 colons, 1.200 Noirs libres, 25.000 esclaves, avec une garnison de 3.000 hommes. Bourbon édifia sa fortune sur son sucre et son café. Les Mascareignes offraient une escale sur la route d'Extrême-Orient. Les relations commerciales s'intensifiaient. Sainte-Marie, Tamatave, Fort-Dauphin, Foulpointe, Sainte-Lucie se trouvaient entre nos mains.

En 1774, Vergennes succéda à Choiseul et c'est l'époque où s'éveilla le nationalisme américain. Le Congrès de Philadelphie proclama l'indépendance américaine le 4 juillet 1776. La France de Louis XVI secourut le mouvement contre les Anglais. De nombreux Français s'enrôlèrent sous les treize étoiles. Le 6 février 1778, la France reconnut les États-Unis.

La guerre fit bientôt rage contre les Britanniques. Nos troupes et notre flotte remportèrent des succès à Saint-Louis et à Minorque de 1779 à 1782. Aux Indes, le bailli de Suffren attaqua, Bussy reprit l'offensive avec ses volontaires, conquit la ville de Pondichéry. Aux Antilles, d'Estaing poursuivit la course, reprit Grenade, et Bouillé s'empara de la Dominique. De Grasse et La Motte-Piquet débarquèrent sur les côtes d'Amérique. Le 19 octobre 1781, 8.000 Anglais capitulaient à Yorktown.

C'est alors que, sans consulter les Français qui venaient de se battre à leur profit, les Américains traitèrent avec les Anglais, reçurent la rive gauche du Mississippi et nous fûmes bien obligés de signer le traité de Versailles le 3 septembre 1783 qui ne nous laissa que peu d'avantages territoriaux. Seules Saint-Pierre et Miquelon redevinrent françaises. Aux Antilles nous abandonnâmes Grenade, Saint-Vincent, Saint-Christophe et la Dominique. Nous récupérions par contre nos possessions de l'Inde. En Afrique, nous rentrions en possession du Sénégal avec Saint-Louis, Podor, Gorée, etc. Mais les Anglais demeuraient en Gambie.

Cependant, vingt ans après la destruction de notre premier empire colonial, les bases d'un nouvel ensemble avaient été jetées. La Révolution de 1789 survint, ce fut la chute de la royauté et la guerre s'alluma pour de longues années en Europe. Sur les ruines du deuxième empire, en un siècle la France réussira à en édifier un troisième, plus solide. Il durera jusqu'au grand mouvement de décolonisation qui suivit la Deuxième Guerre mondiale.

## LES UNITES QUI COMBATTIRENT OUTRE-MER

Éléments détachés de la métropole :

- Le régiment de Carignan-Salières, au Canada jusqu'en 1668.
- Des bataillons des régiments d'Aunis (île Royale 1751), d'Artois (Louisbourg 1755), de Béarn et de Guyenne à Québec, de Berry, de Languedoc, au Canada (1757), de Bourgogne avec le régiment de Toumanis à Louisbourg, de la Sarre et de Royal-Roussillon à Québec (1756), du régiment de la Reine à Québec (1754), de Ponthieu, des chasseurs de Fischer (1766).

D'autres régiments, étrangers au service de France, ont pris part à ces campagnes coloniales :

- Le régiment de Dillon (irlandais), 1775, à La Grenade, Sainte-Lucie, Tobago, Saint-Christophe, Saint-Domingue (1792).
- Le régiment de Lally, aux Indes, à Pondichéry.
- Le régiment de Berwick, à l'Île-de-France, puis en Amérique. Devenu 83<sup>e</sup> régiment d'infanterie en métropole.
- Le régiment de La Marck (allemand), à l'Île-de-France, aux Indes, puis à Saint-Domingue.

En 1752, sur 165 régiments d'infanterie française, 23 comptant 40 bataillons avaient été désignés pour servir outre-mer.

(Source : <http://www.troupesdemarine.org/traditions/histoire/hist002.htm>)

---